

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds

Un compartiment de AXA IM Fixed Income Investment Strategies

Classe d'actions : AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds Z (Hedged) Capitalisation CHF (ISIN : LU0997546139)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment entend générer des revenus et une croissance du capital en investissant principalement à moyen terme dans des titres de créance d'entreprises de qualité « investment grade » et libellés en dollars US.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active. Son objectif est de saisir les opportunités sur le marché américain des obligations de qualité « investment grade », en investissant principalement dans des titres faisant partie de l'univers de l'indice Bloomberg Barclays US Corporate Intermediate (l'« Indice de Référence »). Dans le cadre du processus d'investissement, le Gestionnaire financier bénéficie d'un large pouvoir discrétionnaire sur la composition du portefeuille du Compartiment et peut, en fonction de ses convictions d'investissement, exposer le Compartiment à des entreprises, pays ou secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence ou prendre un positionnement différent de celui de l'Indice de Référence en termes de durée, d'allocation géographique et/ou de sélection des secteurs ou des émetteurs, bien que les composantes de l'Indice de Référence soient généralement représentatives du portefeuille du Compartiment. Ainsi, l'écart par rapport à l'Indice de Référence peut s'avérer significatif.

Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- sélection des émetteurs
- allocation sectorielle
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement du crédit)
- sélection des instruments

Le Compartiment investit essentiellement dans des obligations libellées en USD émises par des entreprises, des États ou des organismes publics.

Le Compartiment peut également investir à titre accessoire dans des titres dont la notation est inférieure à « investment grade » au moment de leur acquisition.

Les titres de qualité Investment Grade seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note. Les titres de qualité Sub-Investment Grade seront notés entre BB+ et B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou seront considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note.

En cas d'abaissement de leur note en dessous de B- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch, ou si considérés comme étant de qualité équivalente par le Gestionnaire financier en l'absence de note, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois.

Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même

titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si plus de deux agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte.

Le Compartiment peut également détenir des instruments du marché monétaire.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des instruments dérivés, en particulier des « credit default swaps » (CDS), pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

L'objectif de la Classe de Parts est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Compartiment et la devise de cette Classe de Parts via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Compartiment.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est USD.

### Horizon d'investissement

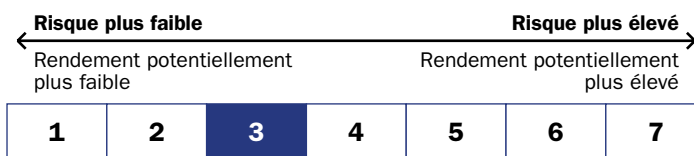
Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 2 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert chaque Jour de Valorisation au plus tard à 10h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque opérationnel : risque que les processus opérationnels, incluant ceux liés à la conservation des actifs, puissent échouer, ce qui engendrerait des pertes.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.

## FIXED INCOME

## AXA IM Fixed Income Investment Strategies - US Corporate Intermediate Bonds

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2.00%
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.61%
----------------	-------

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

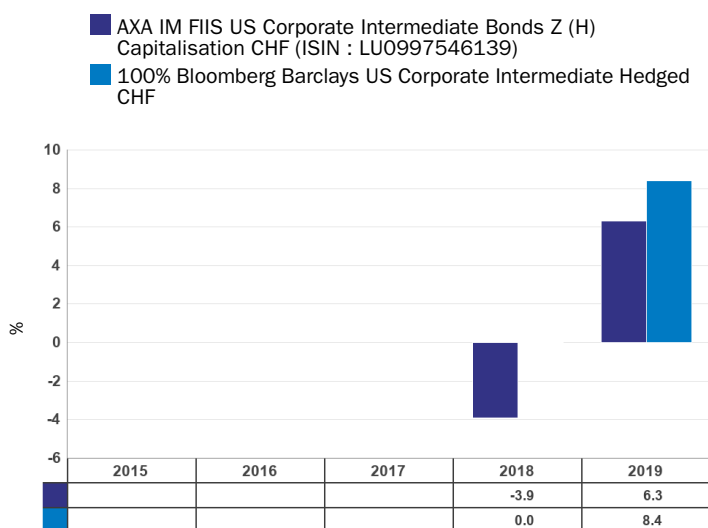
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2019. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2019. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 17/05/2004 et la part en 2017.

Les performances passées ont été calculées en CHF et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com). D'autres classes de parts sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).

Le détail de la politique de rémunération actualisée de la société est publié en ligne à l'adresse <https://www.axa-im.com/en/remuneration>. Cette politique inclut la description de la manière dont les rémunérations et avantages sont octroyés aux salariés, et des informations sur le comité de rémunération. La société en fournira gratuitement un exemplaire imprimé sur demande.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par part est disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com) ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées,

inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les porteurs de parts peuvent souscrire à toute part de tout Compartiment à convertir en classes d'actifs de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la part, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation applicable suivant la réception de la demande de conversion.

Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés au porteur de parts, comme indiqué dans le prospectus.

Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur [www.axa-im.com](http://www.axa-im.com).